Télécommande de mise au repos

Pour le contrôle à distance des BAES SATI connecté de marque URA dans les établissements sans connexion Ethernet

Désignation	Télécommande connectée Radio
Référence	**140 131**
Fonctions	− Contrôler à distance une installation d'éclairage de sécurité connectée via la web app EVA − Commander d'un point centralisé la mise au repos de l'ensemble des BAES en absence de secteur − Pour les ERP comportant des locaux à sommeil : ▪ Mise au repos automatique de la fonction BAES d'évacuation du bloc «BAES+BAEH» en cas d'interruption de l'alimentation générale ▪ Allumage de la fonction BAES d'évacuation du bloc «BAES+BAEH» en cas d'alarme incendie − Déclencher la mise en fonction des dispositifs de balisage renforcé (DBR) en cas d'alarme incendie − Commander les fonctions de visibilité augmentée et balisage lumineux d'évacuation avec les BAES Uraone / Urajet (SATI connecté et Adr) − Mise au repos automatique des BAES en cas de coupure de l'éclairage par automatisme − Tester l'allumage des BAES sans coupure de l'éclairage normal − Réinitialisation des heures de test
Capacité	Jusqu'à 63 BAES et/ou Type 4 2B et/ou BAAS Ma
Technologie radio	LTE CAT-M1 (LTE-M) Fréquence : Montante 832-862 MHz / Descendante 791-821 Mhz Puissance : 23 dBm max
Communication	Fournie avec 10 ans de communication sur réseau LTE-M Orange

Les indications contenues dans le présent document étant susceptibles d'être modifiées sans préavis, n'engagent URA qu'après confirmation.

Désignation	Télécommande connectée RJ
Tension de sortie	TBTS
Télécommande de mise au repos des BAES	Par boutons poussoir en face avant
Voyants en face avant	− Confirmation ordre allumage ou extinction − Déclenchement alarme incendie − Réseau Radio − Mode de surveillance
Antenne	Déportée et livrée avec 2m de câble et connecteurs
Boitier	4 modules DIN
Fixation	Rail oméga
Capacité des bornes	2 x 1,5 mm²
Alimentation	230 V - ± 10% - 50 Hz
Classe	II
Consommation	10 mA

Les indications contenues dans le présent document étant susceptibles d'être modifiées sans préavis, n'engagent URA qu'après confirmation.